
RAPPORT D'ACTIVITÉ



2012

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012





Claude Ronceray
Directeur de l'Amue

Le mot du directeur

En 2012, l'idée de mutualisation a indéniablement progressé dans l'enseignement supérieur et la recherche en France.

Le défi avait été exprimé lors des interviews réalisées au cours de l'année 2011 auprès de nos adhérents, sous l'égide de la Conférence des présidents d'université, de la Caisse des Dépôts et de l'Amue : montrer que la mise en œuvre de l'autonomie de gestion accordée aux établissements-opérateurs est réalisable avec plus de coopération et de solidarité entre eux.

Les études réalisées nous ont conduit à continuer l'action entreprise sur les logiciels de gestion, activité historique de l'Agence, mais aussi à repositionner la mutualisation sur des champs plus fertiles, pour en démontrer les effets bénéfiques à court, moyen ou long terme. Notre stratégie est désormais d'allier l'action sur les systèmes d'information à une veille et un accompagnement renforcés sur l'ensemble des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, facilitant l'amélioration de l'organisation et la réingénierie des processus, ainsi qu'à déployer une action beaucoup plus énergique et large pour permettre la montée en compétences des équipes des établissements.

La méthode qui est désormais suivie reste fondée sur le "travailler ensemble", bien sûr, la co-construction entre établissements volontaires, les équipes de l'Amue et ses prestataires. Les experts des établissements sont associés à chaque phase de nos projets. Mais nous cherchons systématiquement à élargir nos regards vers nos homologues européens et internationaux, à être attentifs aux innovations, aux changements. Nos travaux associent plus fréquemment les organismes de recherche et les administrations centrales du ministère, ce qui permet également une efficacité accrue.

Ce rapport d'activité 2012 montre que l'Amue a obtenu des résultats concrets. Du point de vue financier, les recettes propres sont en forte hausse, avec un quasi doublement en deux ans. Pour autant, l'effort de l'Etat a été maintenu au niveau moyen des années antérieures, avec une augmentation de près de 2 M€ obtenue en cours d'année, à l'occasion de la signature du nouveau contrat.

L'augmentation des ressources a permis le développement simultané des trois axes stratégiques : l'activité de veille et l'accompagnement des établissements s'est étendue à de nouveaux domaines métiers, l'offre de formation a été élargie, l'offre SI a été redéfinie et plusieurs nouveaux produits ont été mis en service : le nouveau système d'information sur les ressources humaines, Siham, sur un premier palier, l'outil ROF facilitant la préparation, l'optimisation et la publication de l'offre de formation, ou encore le module Sifac Web, rendant plus aisé l'accès au logiciel financier pour des usagers non spécialistes. Une nouvelle application, EVrP (Evaluation des risques professionnels), élaborée en collaboration avec le CNRS, a également été implantée avec succès dans plusieurs établissements pilotes.

Cette activité importante a été permise par un resserrement visible des liens avec les adhérents : le fonctionnement régulier des comités de pilotage pour Sifac ou Apogée, la fréquentation accrue des clubs utilisateurs organisés à Lyon (Sifac) et à Toulouse (Formation/scolarité), ou encore la multiplication des web-conférences interactives en sont des témoignages.

Néanmoins le contexte général depuis la fin 2012 est marqué par le durcissement de la contrainte budgétaire. La recherche d'économies justifie bien sûr une plus forte mutualisation, et la progression de la politique d'achats mutualisés va dans ce sens. Mais la baisse des budgets de fonctionnement et d'investissement — seules les dépenses de masse salariale sont maintenues dans de nombreux établissements — rend extrêmement délicat le financement des investissements de modernisation et des coûts de restructuration, indispensables, par exemple, pour développer une réelle stratégie numérique. Une action pérenne de soutien à la modernisation des universités et établissements reste nécessaire et le plein succès des actions portées par l'Amue en dépend.

Enfin, l'année 2012 s'est achevée par le vote unanime de l'assemblée générale sur la nouvelle convention constitutive. Le Groupement est pérennisé avec, pour la première fois, une durée indéterminée. L'Etat (MESR) adhère à l'Agence et la composition du conseil d'administration est modifiée pour permettre la représentation du ministère (DGESIP et DGRI), de l'ensemble des conférences (CPU, CDEFI, CGE), et des organismes de recherche.

A l'issue du renouvellement des instances de la CPU, fin 2012, l'ensemble du nouveau bureau et les présidents des commissions des moyens, de la formation et de la recherche ont accepté de rejoindre le CA de l'Amue, sous la présidence de Jean-Loup Salzmann qui, comme son prédécesseur Louis Vogel, a accepté de présider l'Amue en même temps que la CPU. Notre Agence est ainsi solidement arrimée à ses membres, et peut continuer à être, de plus en plus, le support efficace de leur coopération.

Sommaire

6

Nos grandes orientations

- 7 / Du plan stratégique au plan d'action
- 8 / La nouvelle convention constitutive
- 8 / Une organisation interne adaptée et à l'écoute de nos adhérents
- 9 / L'Amue s'ouvre à l'international
- 9 / Notre contribution aux Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche

10

Le système d'information : pilotage + urbanisme

- 11 / Le lancement d'une nouvelle offre SI
- 11 / Accès au SI
- 13 / Anticiper les évolutions du système d'information
- 13 / Une approche transverse pour un SI intégré
- 14 / SI Gestion financière et comptable
- 15 / SI Ressources humaines
- 16 / SI Formation et vie de l'étudiant
- 18 / SI Recherche
- 19 / SI Santé et sécurité

20

La professionnalisation des personnels : compétences + proximité

- 21 / Des partenariats pour une meilleure complémentarité
- 21 / La démarche de régionalisation lancée
- 21 / Un réseau de formateurs en développement
- 22 / L'offre de formation métiers
- 24 / L'offre de formation logiciels
- 25 / Un accompagnement personnalisé : les formations spécifiques sur sites

Notre laboratoire d'idées : études + partages

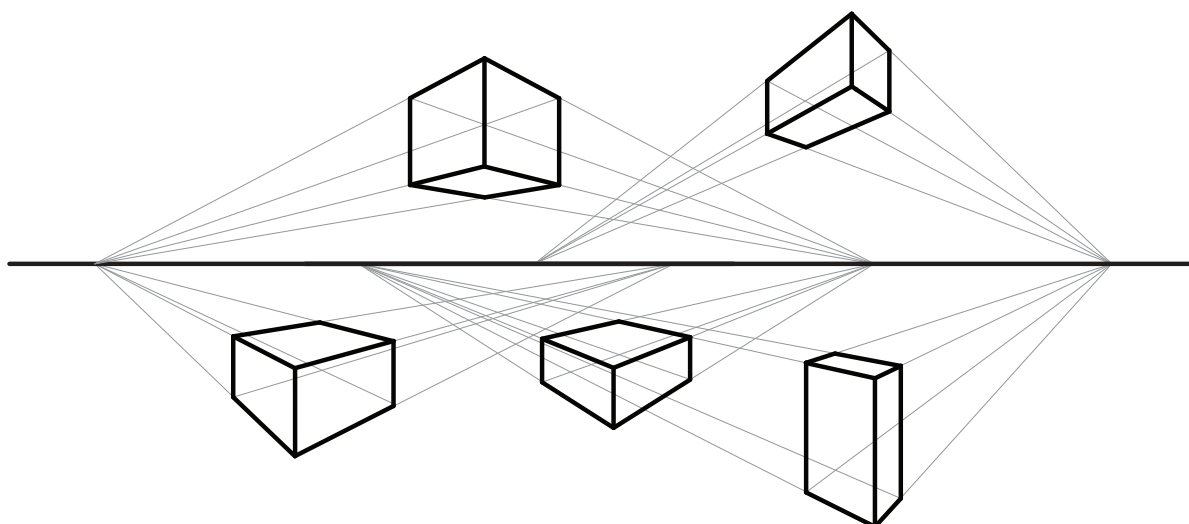
- 27 / La veille et l'information
- 28 / Des espaces d'échanges
- 33 / La centrale d'achats

26

34

Voyage au centre de l'Amue

- 36 / Travailler à l'Amue
- 36 / La journée des personnels sur le thème de la qualité
- 37 / Le conseil d'administration
- 38 / Première année de comptabilité analytique
- 39 / Bilan de l'exercice 2012



Nos grandes orientations



Les études menées pour définir les attentes et les besoins des établissements adhérents ont fait émerger un certain nombre de sujets prioritaires quant à l'évolution de l'offre logiciel et de services. À l'automne 2011, l'Amue a formalisé son plan stratégique afin de tous les mener de front.

Ces études, permises par la convention signée entre la CPU, l'Amue et la CDC en novembre 2010, ont montré que, parmi les besoins exprimés, les actions de mutualisation dans le domaine du soutien aux activités de la formation et de la recherche étaient les plus mises en avant. Elles ont également fait apparaître un accroissement du besoin autour des systèmes d'information, sur les aspects de production logicielle et d'accompagnement. Enfin, la formation des personnels devient un axe prioritaire, pour les équipes de direction, mais aussi les cadres et agents intermédiaires. Ces derniers sont en effet sollicités maintenant bien au-delà et différemment, de ce qu'ils faisaient avant l'arrivée des RCE. Ce changement quantitatif et qualitatif des métiers nécessite un accompagnement. L'étude présentant un panorama d'opérateurs de mutualisation a ainsi montré que dans le domaine de la santé par exemple, les établissements mutualisent en premier sur ces aspects de formation, pour des raisons de recherche d'économie mais aussi d'efficacité.

Du plan stratégique au plan d'action

L'Agence a mis en avant de nouvelles orientations visant à répondre beaucoup plus largement aux attentes des adhérents, autour de trois axes stratégiques :

- la réalisation, dans des délais acceptables, d'une offre "Système d'information" plus complète,
- la montée en charge d'une offre de formation destinée à l'ensemble des agents des établissements,
- l'accompagnement des établissements dans leur recherche de performance.

Ainsi, elle s'est organisée pour couvrir les domaines du patrimoine, de la formation des élus, des achats mutualisés, de la conduite du changement, de la présence à l'international, de la sécurisation juridique des différents domaines et de la veille (analyse juridique et mesure d'impact).

Elle continue également ses actions dans les domaines déjà explorés, des finances, de la gestion des ressources humaines ou encore du soutien à la formation et à la recherche.

Les actions de l'Amue s'appuient en priorité sur la coopération, en recherchant les meilleures pratiques et l'innovation, au sein d'une offre plus large, différenciée et capable de se déployer sur différents sites en région.

Signature du contrat avec le MESR

Un audit a été mené sur la rénovation institutionnelle de l'Amue avec pour objectif d'assurer la pérennité du GIP et de permettre une participation active de l'État. Celui-ci s'est conclu le mercredi 28 mars 2012 avec la signature du contrat quinquennal pour la période 2011-2015 lors de la cérémonie de signature des contrats des universités des vagues B et C. En signant ce nouveau contrat de développement, le ministère s'est engagé à un financement à hauteur de 10 millions d'euros par an, en hausse de 2 millions d'euros par rapport au budget précédent. L'importance de la revalorisation témoigne de la confiance et de l'ambition du ministère quant au rôle de l'Amue pour accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans la mise en œuvre de leurs nouvelles responsabilités et compétences, ainsi que son engagement en faveur de la mutualisation.

La nouvelle convention constitutive

L'assemblée générale a adopté le 13 décembre 2012 de nouveaux statuts en application de la loi de simplification et d'amélioration du droit du 17 mai 2011. L'État fait son entrée comme membre du groupement. Il en devient acteur, ce qui signifie une co-responsabilité et une co-construction des actions menées. De ce fait, les nouvelles dispositions prévoient que l'activité du groupement continue à s'exercer sous le regard vigilant d'un commissaire du gouvernement, assurant également l'unicité de la position de l'État et du contrôle économique et financier de l'État. La CPU garde également un rôle essentiel dans la mesure où son

président sera également celui de l'Amue. Le conseil d'administration de l'Amue se voit élargi à la Conférence des grandes écoles (CGE) et aux organismes de recherche, permettant ainsi de prendre en compte la diversité des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et la nécessité d'une coopération organisée et renforcée entre eux.

Par ailleurs, la Caisse des dépôts et consignations et l'Amue se sont rencontrées régulièrement afin d'aboutir à la signature d'une convention de partenariat. Celle-ci sera conclue en 2013, et soumise à l'approbation conjointe des ministères chargés du budget et de l'enseignement supérieur.

Une organisation interne adaptée et à l'écoute de nos adhérents

En 2012,
la cotisation
des adhérents à l'Amue est
plafonnée à
40 000€

L'organisation de l'Agence a été adaptée aux nouveaux objectifs. L'organigramme reflète désormais l'offre de l'Agence auprès des établissements et prend mieux en compte l'intégration et la transversalité, tant pour les SI que pour les métiers.

Cette nouvelle organisation a vocation à clarifier les responsabilités et à créer les synergies indispensables à l'organisation en "mode projet". Ainsi, les services proposés aux établissements sont adaptés à la demande, et si certains sont co-construits d'une solution, tous sont attentifs à la qualité et au prix des prestations. L'Amue est redevable des ressources qui lui sont confiées.

L'organisation est détaillée en fin d'ouvrage, page 35, dans la partie "Voyage au centre de l'Amue".

S'agissant des redevances, le guide des contributions a été élaboré afin de faciliter la compréhension du calcul des cotisations. Un travail d'explicitation a été réalisé au sein des établissements, accompagné d'un outil de simulation des coûts en ligne (amue.fr/cotiz).

Un interlocuteur privilégié

Pour renforcer sa proximité avec ses adhérents, l'Amue a mis en place un pôle de développement des relations avec les établissements. L'objectif de ce pôle est de créer une relation personnalisée entre les établissements et l'Amue, ce qui s'est concrétisé en 2012 par 45 visites d'établissements. Ces visites sont l'occasion de faire un bilan des produits et services utilisés par l'établissement pendant l'année en cours et d'analyser ensemble les leviers de progression dans la collaboration Établissement/Amue. Ces échanges permettent à l'Amue d'appréhender au mieux les enjeux et attentes propres de chaque établissement et de leur donner une visibilité sur la stratégie globale de l'Amue. Ensemble, nous identifions alors les domaines sur lesquels l'établissement souhaite s'impliquer dans les prochains mois et le pôle veille par la suite à la concrétisation de ces actions.

Une question ? mire@amue.fr

L'Amue s'ouvre à l'international

En 2012, l'Amue commence à développer ses activités à l'échelle internationale. Les principales étapes sont :

- l'adhésion à des associations européennes et internationales : EUNIS (European University Information Systems Organization), EDUCAUSE et euroCRIS (European Organization for International Research Information) ;
- l'établissement de liens avec ses homologues : CINECA (Italie)
- la participation à des événements internationaux liés aux domaines d'activité de l'Agence : congrès annuels d'EUNIS à Prague (conférences des recteurs) et à Vila Real au Portugal (présentation de l'Amue et de Sifac), conférence annuelle d'EDUCAUSE à Denver, et rencontres internationales de clubs utilisateurs des logiciels.

Notre contribution aux Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche

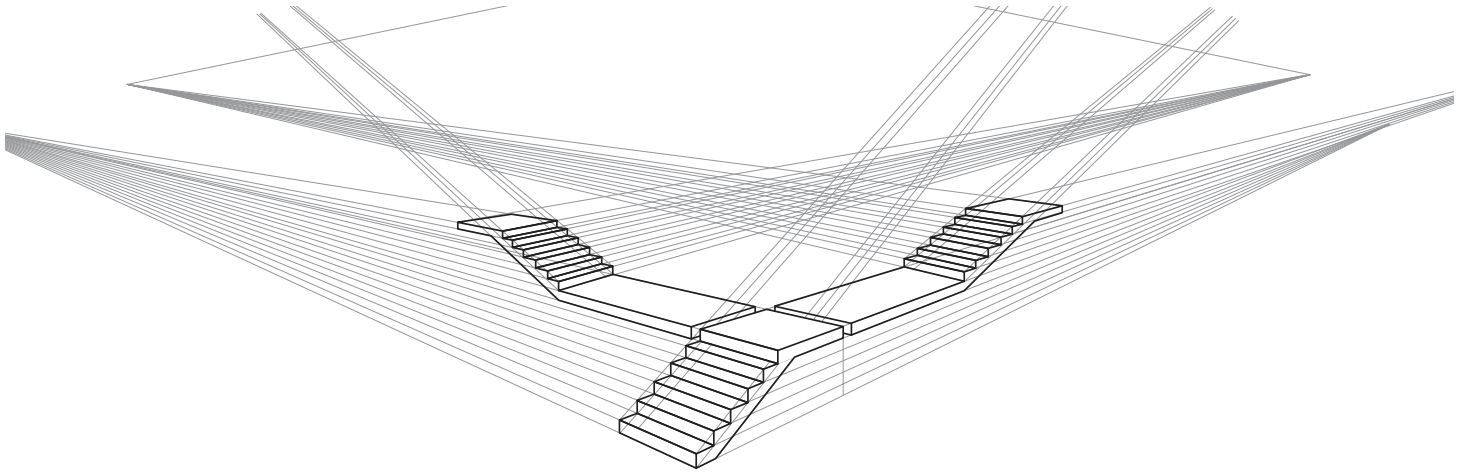
La contribution de l'Amue à la consultation ouverte à tous, lors des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, s'est axée sur l'innovation et l'ouverture internationale. Elle s'articule autour des trois objectifs établis par le gouvernement : la réussite de tous les étudiants, le renouvellement de la recherche et l'amélioration de la gouvernance de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans cette logique, l'Agence propose trois grands types d'action :

- l'identification, le partage des bonnes pratiques numériques et l'accompagnement des établissements en matière d'apprentissage, de formation et de recherche, ainsi que par le renouvellement de l'offre des SI adaptée à leurs nouveaux besoins ;
- l'évolution vers une fédération d'acteurs de la mutualisation ouverte sur l'Europe et le monde entier, en tissant des liens étroits avec les homologues nationaux et internationaux de l'Amue ;
- une offre de formation et d'expertise donnant aux personnels des établissements d'enseignement supérieur les moyens d'être acteurs de l'innovation et du changement.

© Service communication - Université de Limoges





Le système d'information : pilotage + urbanisme



S'agissant des systèmes d'information, les attentes des adhérents portent à la fois sur la couverture fonctionnelle de l'offre et son niveau d'intégration, notamment au profit du pilotage, qui nécessite lui-même une réponse appropriée et complète. L'offre-cible Amue doit donc être globale, intégrée et modulaire pour préserver les investissements déjà réalisés par la plupart des adhérents, et faciliter leurs choix. Les problématiques de coûts, d'exploitation et d'ergonomie sont également au cœur des réflexions de l'Amue.

Le lancement d'une nouvelle offre SI

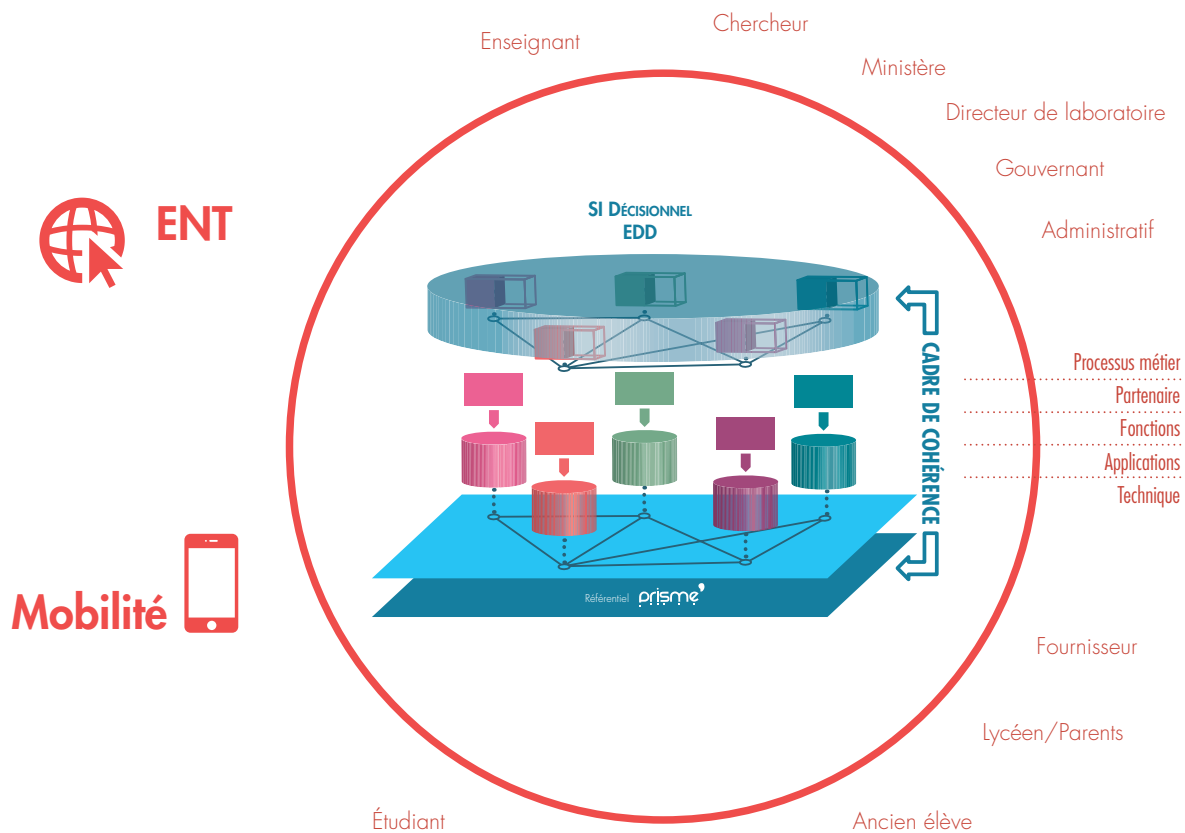
Au-delà de la volonté d'offrir la meilleure réponse possible aux utilisateurs "professionnels", selon leur métier (formation et vie de l'étudiant, gestion financière et comptable, gestion des ressources humaines...), la cible Amue intègre dans son portefeuille de projets des fonctions transverses comme Prisme, le

décisionnel, la dématérialisation. Elle a également engagé des études préalables directement orientées vers les usagers : ENT, technologies nomades, gestion des habilitations. Toutes ces solutions permettent à l'utilisateur qui n'est pas un professionnel de la gestion de trouver, de manière simple et ergonomique, les informations qu'il souhaite obtenir.

Accès au SI

Le périmètre de l'offre SI est progressivement élargi, de manière à couvrir l'ensemble des domaines ayant trait à la gestion autonome des universités. Dans l'intervalle, les

produits historiques sont maintenus et améliorés, et les équipes continuent l'accompagnement des établissements utilisateurs.





© Eric Le Roux - Service Communication UCBl

Nouvelle modalité de distribution et d'exploitation

Parmi les adhérents de l'Amue, certains ne possèdent pas et ne souhaitent pas investir dans des infrastructures ou compétences particulières liées à la technologie de modules, par exemple

celles de SAP ou HR ACCES. Afin de permettre à l'ensemble de ses adhérents de bénéficier de son offre, l'Amue étudie donc la possibilité de délivrer son offre sous forme de services en mode "applications hébergées".

Ces nouvelles modalités, si elles trouvent l'adhésion du plus grand nombre d'établissements, contribueront par effet de mutualisation, à une réduction des coûts d'exploitation des solutions et à une réduction du coût total du SI dans les établissements. Ainsi, des réflexions sont menées avec les établissements grenoblois sur la mutualisation de plateformes d'exploitation de futurs Siham (SI Ressources humaines Amue).

Signature de la convention de partenariat avec l'association Cocktail

Les attentes clairement exprimées par les établissements qui ont des systèmes d'information composites avec des solutions venant du consortium Cocktail et de l'Amue sont d'avoir une meilleure interopérabilité, davantage de visibilité, et une offre de services lisible. Cela suppose un travail de fond en amont pour apporter cette interopérabilité, mais également en aval (veille réglementaire et optimisation des processus, maintenance). Nous nous sommes fixé des objectifs sur les méthodes de travail et les axes de collaboration, qui portent sur les domaines de la gestion de scolarité et de la recherche.

Nous souhaitons aussi profiter de ce travail en commun pour réfléchir sur les bonnes pratiques en matière de travail collaboratif.

Anticiper les évolutions du système d'information

Mettre en place une démarche Qualité

L'Amue conduit cette démarche autour de 3 axes :

1. L'élaboration d'un référentiel qualité et méthodologique du département Construction du système d'information, en mettant à disposition des équipes projet des guides méthodologiques, modèles de document projet (cahier des charges, plan d'assurance qualité, plan de gestion documentaire), arborescence-type, description de processus...
2. L'accompagnement des chefs de projets dans le pilotage de la qualité : mise en œuvre d'indicateurs sur les phases de construction et de maintenance, élaboration d'un tableau de bord de suivi de projets.
3. L'animation du réseau qualité : mise en place et animation du réseau des correspondants qualité des projets, création d'un espace qualité pour les équipes projets.

Accompagner la conduite du changement

2012 marque le début d'un accompagnement de proximité renforcé pour les déploiements des logiciels de l'Amue avec plus d'actions réalisées sur site (séminaire de lancement, audit gestion de projet...), et des ateliers d'échanges de bonnes pratiques entre établissements (ateliers de déploiement, ateliers d'impacts organisationnels...).

L'Amue innove en proposant de la ludo-pédagogie dans la formation à la gestion de projet et a débuté un cycle de web-conférences sur les bonnes pratiques. Un beau succès pour cette première : 100 personnes ont visionné la conférence "Gérer vos projets avec les cartes mentales".

Une approche transverse pour un SI intégré

Prisme

Le projet Prisme permet de rendre plus interopérables les composantes du SI Amue et de lui apporter un référentiel de données partagées.

Historiquement, l'Amue proposait à ses adhérents des briques applicatives indépendantes. Les établissements ont donc peu à peu créé des interfaces entre applicatifs. L'enjeu de Prisme est de mettre en place un outil de gestion des échanges connecté à chacune des briques applicatives et un outil de référentiel contenant les données considérées comme maîtresses dans le SI. A la cible, l'objectif est d'élargir Prisme à l'ensemble des applications utilisées par les établissements.

Prisme aura une fonction d'intégration transversale au sein de l'établissement, en rapprochant les différents métiers et

en leur offrant un socle de données de référence partagées et de qualité. Il aura également une fonction d'intégration interétablissements, au profit d'un même domaine métier, étant capable de constituer, par exemple, un référentiel des personnes pour des établissements en préparation d'une fusion.

Il aura enfin une fonction centrale de dépositaire de certaines nomenclatures pour propagation aux établissements.

Suite à la validation de l'architecture et des attendus du projet avec des représentants des directions de systèmes d'information d'établissements, l'appel d'offre éditeur du socle technologique du projet Prisme a été publié. Une restitution de ces actions et décisions a été faite lors d'une conférence le 13 décembre 2012.

SI décisionnel

Le projet de SI décisionnel de l'Amue consiste à apporter une réponse SI cohérente aux différents niveaux de pilotage d'un établissement, depuis le pilotage opérationnel jusqu'au pilotage stratégique, en prenant en compte également tous les indicateurs temporels (rétrospectifs, temps réels et prospectifs) et sur l'ensemble de son périmètre de gestion :

- tous domaines (avec une priorité pour les ressources humaines, les finances, la scolarité et la recherche),
- tous besoins (opérationnel, décisionnel, stratégique et réglementaire),

- tous usages (requête, analyse ad-hoc, simulation...),
- tous utilisateurs (services, direction des ressources humaines, contrôle de gestion, gouvernance...).

Le périmètre cible du projet est confirmé et partagé avec les établissements adhérents. Un des éléments clés de la construction du premier lot est l'analyse des besoins pour la gestion des ressources humaines et la masse salariale. Le cadrage du projet est complété d'une veille sur les outils proposés par le marché dans le domaine du décisionnel.

SI Gestion financière et comptable

Sifac

La communauté d'utilisateurs de Sifac a connu des évolutions majeures, telles que la refonte des états du compte financier, la mise à disposition d'outils de suivi du plan de trésorerie, des compléments relatifs à la mise en place

du contrôle hiérarchisé de la dépense ou encore la mise en place d'un module de gestion de l'inventaire physique des immobilisations, en complément de celui permettant déjà la gestion comptable des immobilisations.

Deux nouvelles fonctions ont étendu le périmètre de Sifac

Sifac web

Interface simplifiée à destination des gestionnaires occasionnels, ce nouvel outil est conçu avec l'appui d'un groupe de travail de huit établissements et a été déployé fin 2012. Les témoignages de l'université Paris-Diderot et d'Aix-Marseille Université, sites pilotes, s'accordent pour le définir comme très modulable et susceptible de s'adapter

aux nombreuses transformations en cours au sein des universités. Il est également reconnu comme un vecteur d'homogénéisation au sein de l'établissement, avec un mode de gestion unique, permettant une rationalisation d'autant plus nécessaire avec les fusions d'établissements.

Sifac Démat

Une solution de dématérialisation des factures a été conçue avec des fonctionnalités comme la lecture automatique et la vision globale des factures, de la numérisation au paiement, et le lien avec Sifac sous

forme de tableaux de bord. L'objectif est une mise à disposition des établissements pilotes dès 2013, puis des autres établissements utilisateurs de Sifac dès 2014.

15 000
utilisateurs

400

correspondants techniques et
correspondants fonctionnels

SI Ressources humaines

Siham

Ce logiciel doit accompagner la transformation de fond de la fonction ressources humaines qui est à l'œuvre dans les établissements d'enseignement supérieur. Les perspectives ouvertes par Siham dépassent le périmètre jusqu'ici proposé par Harpège, tout en conservant ses fonctionnalités phares.

Les trois établissements pilotes sont en production depuis le premier semestre 2012, avec ce que comporte de difficultés et d'implication le rôle d'éclairer qu'ils ont accepté d'endosser. A leur demande, l'année a été consacrée à la stabilisation du périmètre initial de la solution et en particulier à la fonction de gestion administrative, opérationnelle depuis fin 2012. Renouveler la confiance, reste un des challenges de l'équipe Siham.

L'équipe concentre ses forces sur la fiabilisation du produit et

l'amélioration de la qualité de l'assistance aux établissements : un chantier qui a porté ses fruits en fin d'année avec une diminution significative du volume de demandes d'assistance. De même, la conduite du changement et l'accompagnement des établissements ont été renforcés pour mieux appréhender les difficultés.

Enfin, des ateliers d'expression de besoins et de conception sur la GPEEC ont permis d'établir les contours de ces fonctionnalités très attendues.

Tout est mis en œuvre pour faire de Siham le produit porteur des meilleures pratiques en termes de GRH dans les établissements d'enseignement supérieur. Six nouveaux établissements sont actuellement accompagnés en phase de personnalisation.

Une bibliothèque de plus de

1 000
modèles d'actes
personnalisables

3 950
règles ONP

sur les 4 000, sont activées dans Siham faisant de la solution RH de l'Amue la plus conforme comparativement aux SIRH développés dans le secteur public.

Harpège

La maintenance corrective, réglementaire et technique indispensable au bon fonctionnement de la solution se poursuit. Douze diffusions ont été réalisées, dont la mise à disposition de l'outil de remontée de données RH SupInfo (infocentre ministériel) et de nombreuses adaptations visant à

faciliter les remontées CIR, ainsi que le début de réalisation de l'interface Harpège/Poems.

Les actions d'accompagnement des établissements utilisateurs ont eu pour thème, notamment, la fiabilisation des données pour les établissements désireux d'opérer un basculement vers Siham.

Poems

La construction de PoemsV2 avance, en partenariat avec le ministère du Budget. Les évolutions de fonctionnalités et l'ajout de nouvelles restitutions permettent un suivi et un pilotage de la masse salariale plus aisés. On retiendra la réalisation des interfaces Siham/Poems et Harpège/Poems qui permettent d'alimenter les mouvements nécessaires à l'utilisation de Poems. Grâce à ces interfaces, à la saisie unique des données, la charge est réduite pour les utilisateurs.

La parole à



Éliane Kotler, vice-présidente Cevu de l'université de Nice-Sophia Antipolis

« Lors de la campagne annuelle de postes, l'université peut à présent, à partir des données d'Apogée qui sont au préalable envoyées aux composantes pour vérification, comparer, par section CNU, le coût de son offre avec le potentiel d'enseignants-chercheurs dont

elle dispose, potentiel qui est donné à partir d'extractions d'Harpège. Cela permet d'établir un état des lieux et de repérer les sections sous-encadrées comme les sections correctement voire sur-encadrées. »

AEF Dépêche n° 164649

SI Formation et vie de l'étudiant

La mise en place du comité de pilotage pour les trois solutions permet de déterminer conjointement avec les établissements les orientations des produits pour les prochaines années. Le co-pilotage Amue/établissements est la garantie d'un produit livré conformément aux besoins exprimés.

Apogée

Apogée reste une priorité, même si son renouvellement est en cours. Le développement du domaine thèse et le déploiement des services numériques marquent cette volonté.

Une enquête auprès des établissements sur les usages des "services numériques" a montré une forte disparité dans l'utilisation du libre-service étudiant et enseignant.

L'Amue a donc proposé quatre ateliers accélérateurs du déploiement pour contribuer à la modernisation et à la dématérialisation des procédures.

Dans le même temps, les équipes restent au plus près des établissements, en accompagnant notamment deux fusions, celle de l'université de Lorraine et celle d'Aix-Marseille Université.

Renouvellement SI FVE :

3
rencontres de
cadrage

13
ateliers

réunissant près de

200
participants

11
universités
représentées

Renouvellement d'Apogée

Le projet de renouvellement de l'outil de gestion de la formation et vie de l'étudiant atteint un premier palier important, avec la fin des études préalables qui ont occupé toute l'année 2012.

L'ambition de ce projet doit être à la hauteur des attentes : ces dernières années, un fossé s'est creusé entre les meilleures pratiques internationales, centrées sur la qualité des échanges avec les étudiants, et ce que l'outil de scolarité administrative Apogée sait faire. Les études préalables, notamment le benchmark international des pratiques des universités ainsi que la réalité de l'offre actuelle des éditeurs, incitent à répondre à cette ambition par le choix d'une solution structurante existante, facilitant l'importation des

meilleures pratiques, appuyée sur une communauté internationale.

Cette solution sera conçue comme l'un des modules de notre offre SI globale. Elle sera nativement intégrée via Prisme aux autres briques métiers distribuées par l'Agence, et donc au SI décisionnel, permettant le pilotage global et transverse de l'établissement. L'offre devra s'adapter aux nouvelles configurations universitaires, permettant et facilitant les mutualisations entre établissements. Elle sera disponible en "mode classique", sous forme logicielle, mais également en "mode services", pour permettre aux établissements d'y accéder sans coûts directs d'infrastructure.



La parole à

*Valérie Le Strat, chef de projet
SI Formation et vie de l'étudiant*

« Pour relever le défi, l'Amue ne travaille pas seule mais avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur, afin de faire de ce projet celui de la communauté. Plus concrètement, l'année 2012 a été consacrée aux études préalables. Les travaux ont été menés dans trois directions :

- tout d'abord, un travail "en chambre" sur la réingénierie des processus métier,
- ensuite, plusieurs rencontres avec les éditeurs de solutions existantes de gestion de la scolarité ont été organisées et complétées par des visites d'établissements d'enseignement supérieur ayant implanté ces solutions en France et en Europe,

- enfin, une phase de recueil des besoins auprès des établissements a démarré en avril dernier et s'est achevée le 4 juillet 2012. Cette phase est pour nous primordiale car elle constitue le pré-requis indispensable non seulement à l'identification des besoins des acteurs de la communauté universitaire, mais également à la vision de leurs métiers d'ici 10 ans.

Le projet a véritablement démarré à la signature du contrat entre l'Agence et le MESR en mars 2012. L'équipe projet dédiée a été créée et s'étoffe au fil des mois. »

ROF

Le projet ROF (Références de l'offre de formation) permet une gestion de l'offre de formation depuis sa conception jusqu'à sa diffusion, en impliquant les établissements, les partenaires et les instances règlementaires.

Le début d'implantation de ROF constitue une réussite dans les établissements pilotes. Les travaux et la livraison de la nouvelle version ont

occupé le second semestre avec, à la clé, le renforcement de l'intégration au sein du SI, l'aide au pilotage et l'amélioration de la visibilité de l'offre de formation.

Les échanges initiés en 2011 avec les partenaires tels que l'Onisep se sont poursuivis afin de garantir que l'offre de formation extraite de ROF pourra être affichée sur des portails thématiques.

ROF :
14
sites implantés



La parole à

*Hervé Douchin,
IGAENR*

« L'Amue gagne une nouvelle mission, qui est de simplifier la vie administrative des chercheurs.

Ce sont 200 personnes qui travaillent à ces chantiers, au sein de huit groupes de travail associant des représentants des universités et des organismes de recherche.

Cela faisait vingt ans que l'on s'affrontait sur les logiciels de gestion : nous sommes en train d'en sortir. Aujourd'hui, nous disposons enfin d'une vision de tous ces logiciels et demain, nous aurons réalisé l'interfaçage qui leur permettra de communiquer. »

AEF Dépêche n° 161226

SI Recherche

La mission de l'Amue, dans le cadre d'un SI Recherche partagé, est de simplifier la vie administrative des chercheurs. En 2012, l'Amue a fortement renforcé et légitimé ses actions dans ce domaine en contribuant à l'harmonisation des modalités de gestion des unités de recherche et à leur intégration au sein du SI. Trois projets ont été menés en commun avec les organismes de recherche : Caplab pour la description et le suivi des activités des laboratoires, Geslab pour la gestion financière des laboratoires et Dialog pour la construction d'un processus partagé d'élaboration budgétaire. Les travaux du SI recherche partagé se déroulent dans le cadre d'un partenariat renforcé associant les établissements, le CNRS, l'Inserm et l'IRD.

CAPlab

Le projet Caplab, dont l'Amue est le maître d'ouvrage, a pour finalité de fournir au laboratoire, aux chercheurs et aux directions d'établissements une cartographie dynamique de ses activités et thématiques de recherche, de ses moyens humains et financiers, et de sa production. Il améliorera également la visibilité des activités de recherche et facilitera la production

de rapports d'évaluation et d'activité, documents de synthèse, enquêtes, pages web.

Des études préalables, et notamment un cadrage général du périmètre complété d'un benchmark sur les outils du marché, ont été réalisées et permettent de poursuivre le projet en association avec des établissements pilotes.

Geslab

L'outil de gestion financière du laboratoire est réalisé en partenariat avec le CNRS. L'ensemble des flux potentiels entre Geslab et Sifac a été analysé conjointement entre l'Amue et le CNRS, afin d'établir un premier périmètre des interfaces à mettre

en œuvre. Ces travaux servent de base aux ateliers de conception de la solution cible, qui seront menés avec les universités pilotes, et à la mise en place de cet outil au sein de certaines des UMR qui leur sont rattachées.

Dialog

Un premier bilan de l'outil Dialog, dans le cadre du processus budgétaire partagé, a été dressé à l'issue d'une expérimentation, qui a permis de constater que l'outil répond aux besoins d'un dialogue de gestion entre

les établissements partenaires et leurs unités mixtes de recherche. Plusieurs évolutions ont été identifiées afin de mieux prendre en compte les besoins des différents partenaires.

GRAAL

L'Amue conserve les activités d'assistance, en partenariat avec les experts du GIS Graal.

Dialog :

7

établissements

21

unités de recherche
en expérimentation



SI Santé et sécurité

EvRP

La solution d'identification, d'évaluation et de hiérarchisation des risques professionnels est développée en partenariat avec le CNRS depuis 2011. La gestion de la maintenance

de l'application a été mise en place et pilotée par le CNRS, en lien avec l'Amue. Le deuxième trimestre a été consacré au déploiement de la solution.

3 sites pilotes

lors du lancement de l'industrialisation d'EvRP

Université d'Angers

Université Pierre et Marie Curie - UPMC

Université Paris Descartes

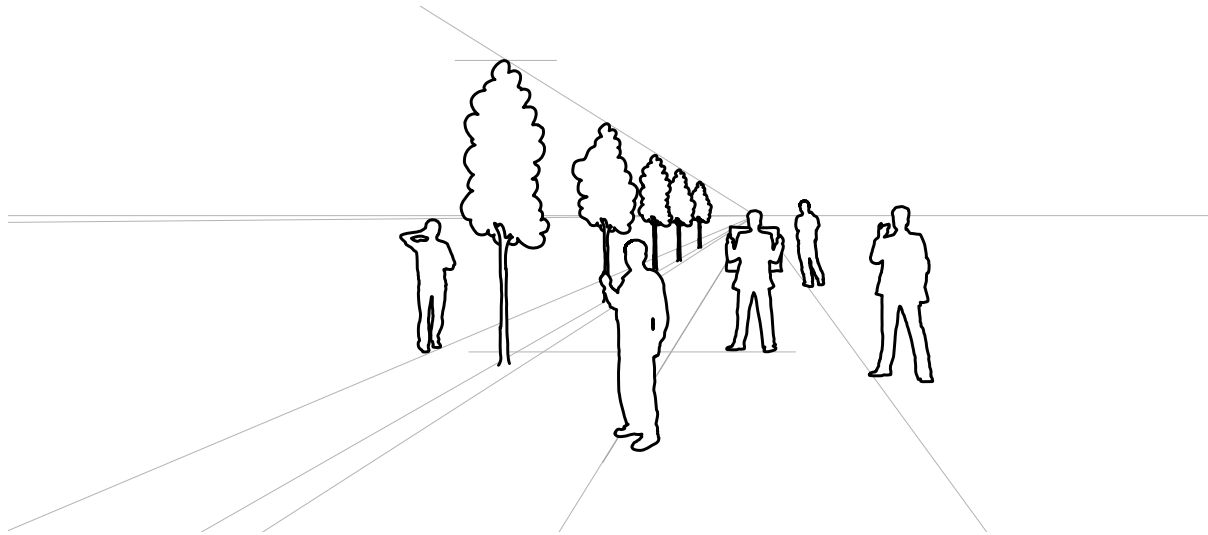
4 nouveaux établissements

École normale supérieure - Paris

Université de Picardie Jules Verne - UPJV

Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand

Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO



La professionnalisation des personnels : compétences + proximité



Pour répondre aux besoins en formation des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'Amue propose des formations métiers et logiciels à travers 11 domaines qui couvrent les activités des établissements.

De nouvelles formations ont été conçues pour répondre à l'objectif d'élargir les publics cibles, tant aux cadres de direction qu'aux cadres intermédiaires, gestionnaires, élus des conseils et enseignants-chercheurs.

Des partenariats pour une meilleure complémentarité

C'est grâce aux échanges entre l'Amue et ses partenaires, particulièrement l'ESEN et le CSIESR, que l'offre de formation proposée à l'ensemble des personnels des établissements évolue vers une plus grande complémentarité. Les résultats sont visibles à travers les catalogues de formation de chaque organisme ainsi que par la mise en œuvre d'actions de formation

commune. Deux exemples :

- mise en place d'une formation technique pour accompagner la migration technologique Apogée et Harpège, issue d'un partenariat Amue/CSIESR/Oracle,
- élaboration du cycle de formation "Gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences", en collaboration avec l'ESEN.

La démarche de régionalisation lancée

Afin de faciliter l'accès aux formations à l'ensemble des personnels des établissements, l'Amue a lancé la démarche de régionalisation des formations en signant fin 2012

une convention de partenariat avec l'université de Lorraine. Cette expérience sera progressivement élargie à d'autres sites.

Un réseau de formateurs en développement

Le réseau des formateurs permet de proposer des contenus d'actualité et très proches du terrain. Un appel à candidatures a été lancé pour constituer un vivier de formateurs plus étoffé et encore plus varié. Plus de 35 candidatures sont parvenues au nouveau pôle Formations, élargissant le périmètre des formations déjà au catalogue et confortant l'aspect novateur et enthousiaste des adhérents de l'Agence !

Vous souhaitez candidater ?

rendez-vous sur
www.amue.fr/candidaturesformateurs

La parole à



un formateur

« Etre formateur Amue c'est à la fois diffuser des méthodes de travail et avoir la souplesse de les adapter aux caractéristiques propres à chaque établissement. L'Amue c'est un espace d'échange de pratiques et de points de vue particulièrement enrichissants pour les deux parties, permettant de rompre un isolement parfois pesant dans nos établissements. »

140
formations
métiers et logiciels

400
jours
de formation par an

2 100
stagiaires par an

110
formateurs

100%
des universités
ont formé leurs personnels
à l'Amue

L'offre de formation métiers

Le périmètre de l'offre s'est élargi en intégrant de nouveaux domaines :

- développement durable appliqué au patrimoine immobilier
- relations internationales
- santé et sécurité
- juridique
- système d'information

Nos actions phares

La gestion prévisionnelle des emplois, effectifs et compétences

Cette formation, à destination des cadres administratifs et des vice-présidents chargés des ressources humaines, constitue un cycle de quatre modules. Elle a pour objectif d'acquérir les concepts et la méthodologie de la GPEEC pour la décliner à l'ensemble des personnels au sein des établissements d'enseignement supérieur.

A la fois théorique et pragmatique, elle permet un accompagnement personnalisé des établissements sur cette thématique.

Prévenir les risques psycho-sociaux

Dans le cadre du groupe de travail Responsabilité Sociale de l'Employeur (RSE), l'Amue a conçu et organisé une formation sur la prévention des risques psycho-sociaux en université et organisme de recherche, destinée à la réalisation d'une démarche collective et pluridisciplinaire. Les participants à la formation, issus d'équipes de direction, de directions des ressources humaines, de services hygiène et sécurité, de médecine de prévention, de l'action sociale, ont eu l'occasion de

mieux appréhender les fondamentaux de la santé mentale au travail, et de positionner la fonction RH dans une démarche collective de prévention. Par ailleurs, l'itinéraire pédagogique de la formation a conduit les établissements présents à élaborer leur plan d'actions de prévention des risques psycho-sociaux et à évaluer les actions de prévention qui en découlent.

Délégations de pouvoir et de signature

En 2012, l'Amue a présenté des formations nouvelles à caractère juridique : "Délégations de pouvoir et de signature", et "Compétences, délégations et responsabilités des chefs d'établissement". La première, déclinée en deux sessions, a connu un vif succès, tant ce sujet a un impact important sur l'organisation et le mode de gouvernance de l'établissement, dans un contexte où de nouvelles équipes de direction se mettent en place dans les universités. La seconde, qui a également affiché complet, était plus particulièrement destinée aux présidents et vice-présidents d'université, ainsi qu'aux directeurs de composantes.



© Service Communication Université de Rennes 2 - Sébastien Boyer

Formations destinées aux directeurs d'unité mixte de recherche

En partenariat avec l'ABG Intelli'agence, l'Amue a conçu et organisé une formation relative à la relation entre l'université et les unités de recherche (UMR et équipes d'accueil). Complémentaire des formations organisées par les organismes de recherche sur la relation organisme-unité de recherche, elle permet aux universités de jouer pleinement leur rôle d'opérateur de recherche vis-à-vis des directeurs d'unités. Cette formation leur a permis de mieux cerner le paysage institutionnel de la recherche, de mesurer les conséquences du renforcement de l'université dans son rôle d'opérateur de recherche sur l'exercice de la fonction de directeur de laboratoire, d'identifier les interlocuteurs universitaires et les principales règles qui régissent le fonctionnement de leur unité, et de disposer de méthodes pour manager les équipes dans la conduite de projets et d'outils d'accompagnement des jeunes chercheurs dans leur évolution professionnelle.

Régime budgétaire et financier RCE

Depuis 2012, l'Amue propose une formation sur le cadre budgétaire d'un établissement passé aux RCE pour améliorer et faciliter la compréhension commune de l'organisation financière d'un établissement. La formation est destinée en priorité aux responsables administratifs.

Mettre en œuvre un plan d'amélioration de l'efficacité énergétique sur le patrimoine universitaire

La session sur l'efficacité énergétique, organisée en lien avec la fondation partenariale universitaire Fondaterra, a permis aux participants d'intégrer l'approche énergétique dans les projets de rénovation de leur parc immobilier. La démarche pragmatique présentée couvre l'ensemble des aspects techniques, de montages juridico-financiers, de formalisation de scénarii et de gestion de projet. L'un des points les plus appréciés a été le travail en ateliers sur un cas pratique qui a suscité des échanges fructueux entre stagiaires et avec les formateurs.



L'offre de formation logiciels

Le plan de formation SI doit permettre l'optimisation de l'exploitation des logiciels déjà installés au sein des établissements ainsi que la mise en œuvre des déploiements de logiciels. Quelques exemples :

Business Objects et les logiciels Amue : des formations pour le pilotage

Les formations aux univers Business Objects (outil informatique décisionnel), livrées avec les logiciels tels que Sifac ou Harpège, permettent aux stagiaires de construire les tableaux de bord spécifiques aux besoins des équipes de direction. Elles

connaissent une forte fréquentation et leur contenu évolue régulièrement pour répondre aux remarques émises au travers des évaluations : ajout de contenu sur les fonctionnalités de BO ou proposition d'un nouveau module de niveau avancé.

Sifac : de nouveaux modules de formation

Sont désormais disponibles des modules permettant d'exploiter au mieux les données saisies dans Sifac, tels que "Suivi de l'exécution

budgétaire - Restitution autour d'un CR", "Analyse et suivi des flux ordinateurs" ou encore "Analyse des postes non soldés".

ROF : formation des équipes projet des huit établissements en déploiement

Le déploiement de ROF intègre une offre de formation complète : fonctionnelle, technique et

methodologique (gestion de projet, réussir une action de formation).



© Pôle communication CPU / Amue - Sébastien Boyer

Un accompagnement personnalisé : les formations spécifiques sur sites

Les formations spécifiques sur site se sont développées tout au long de l'année sur des thèmes aussi variés que "Formation budgétaire des élus du conseil", "Législation et cadre réglementaire de la formation continue universitaire", "Exercer la fonction de membre de conseil scientifique" ou "Maîtrise du processus de la paie". Ces prestations sont souvent demandées au moment d'une réorganisation.

Deux exemples de prestations :

- pour une direction des ressources humaines, lors du passage en gestion intégrée. Elle constitue le point de départ d'un nouveau mode de fonctionnement en permettant aux gestionnaires de deux services auparavant distincts (service de gestion de personnel d'une part et service de paie d'autre part) de participer à une même session de formation afin de posséder le même niveau

d'information et de fédérer les équipes autour d'un projet. Cette formation satisfait les demandes de formation des gestionnaires RH qui, depuis le passage des universités aux RCE et la déconcentration accrue des actes de gestion des personnels des universités, ont besoin de monter en compétence métier.

- une formation sur le cadre budgétaire d'un établissement passé aux RCE destinée à améliorer et faciliter la compréhension commune de l'organisation financière d'un établissement.

Au total :

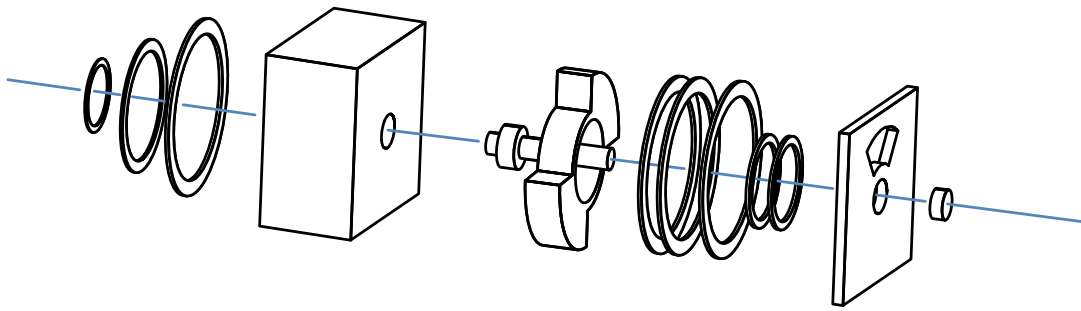
8 établissements
auront bénéficié de

22 jours
de prestations
spécifiques

Un catalogue unifié métiers/SI

L'offre de formation est à présent intégrée au sein d'un même catalogue. Sa version papier est diffusée en nombre dans chaque établissement adhérent et sa version en ligne dispose de fonctionnalités enrichies, par exemple la possibilité de sélectionner des formations pour se créer son propre catalogue.

Rendez-vous sur : www.amue.fr/catalogueformations2013



Notre laboratoire d'idées : études + partages



Le fort investissement dans notre activité d'accompagnement et d'échanges a permis de développer le partage d'informations et de bonnes pratiques dans une recherche d'excellence. Le travail s'est également poursuivi autour de l'audit des fonctions support, en l'élargissant aux fonctions de soutien, à la formation et à la recherche, en lien avec la DGESIP et la CPU. Enfin, l'augmentation du rôle de centrale d'achat, important levier d'économies pour les établissements, amène la fonction achat à devenir le quatrième axe du plan stratégique de l'Amue.

La veille et l'information

Le site web amue.fr : les articles les plus consultés

Publication du guide relatif au fonctionnement et à la gestion des universités

Ce document fait un point précis et complet, à la date d'octobre 2012, sur chacun des domaines de gestion des universités tels qu'ils résultent du passage aux responsabilités et compétences élargies. Il a pour ambition d'être un outil dans la modernisation des fonctions support, et son rôle est de permettre aux établissements de mieux assurer les missions du service public de l'enseignement supérieur. Il a vocation à être actualisé régulièrement pour prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires affectant le fonctionnement et la gestion des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP).

La circulaire opérateurs 2013

Le 9 août 2012, la circulaire opérateurs 2013 est publiée. Fin août, l'Amue met en ligne une synthèse des dispositions de la circulaire relative au cadre budgétaire et comptable des opérateurs de l'État et des établissements publics

Les lettres d'information

Act'U

Lettre d'information publique diffusée tous les vendredis, elle est organisée autour de cinq rubriques : une actualité à la une, les prochains rendez-vous de l'Agence, les nouveautés du site amue.fr, un tour d'horizon des webs et de l'actualité du supérieur

nationaux, dont le champ d'application implique désormais tous les EPSCP.

Espace de partage des bilans sociaux

La Conférence des présidents d'université a souhaité que les bilans sociaux des universités soient accessibles sur un site unique, celui de l'Amue. Les bilans sociaux mis en ligne sont ceux qui ont été présentés et débattus dans les instances de chaque établissement. Ils ne prétendent pas refléter la totalité des politiques de ressources humaines conduites dans chaque établissement, ni rendre compte des spécificités et du contexte propres à chacun d'entre eux.

Stages étudiants > La convention nationale de stage disponible en trois langues

Suite aux évolutions réglementaires, l'Amue a mis à la disposition des établissements, en juillet 2012, la convention nationale de stage traduite en anglais, allemand et espagnol. La convention est également disponible avec ses trois traductions dans la version 2.1 depuis août 2012.

et une rubrique "Cette semaine à l'université" qui relève un fait marquant d'un adhérent. La lettre Act'U est le support privilégié pour informer les établissements des articles de veille qui sont régulièrement publiés sur le site web.

Près de

70

bilans

sociaux

sont consultables en ligne,

émanant de

41

établissements

Act'U a dépassé la barre des

7 000

abonnés

en décembre 2012

48 lettres

ont été distribuées

Des espaces d'échanges

L'Amue a participé à de nombreux événements, dont le Colloque international de l'université à l'ère du numérique (CIUEN), les Rencontres Universités-Entreprises de l'AEF (RUE 2012)... L'Agence était aussi représentée lors des rencontres des principaux réseaux professionnels de l'ESR : assises du Comité des services informatiques de l'enseignement supérieur et de la recherche (CSIESR), Association des agents comptables d'université (AACU), séminaires de l'Association des responsables techniques de l'immobilier de l'enseignement supérieur (ARTIES)... Elle a aussi participé à l'animation du réseau des vice-présidents chargés des relations internationales.

Les rencontres

Journée nationale d'accueil des nouveaux directeurs d'unités de recherche du CNRS

Le CNRS, la CPU et l'Amue ont organisé conjointement, pour la première fois, le 17 janvier 2012, une journée nationale d'accueil de nouveaux directeurs d'unités mixtes de recherche, au cours de laquelle les travaux de simplification de la gestion des unités de recherche leur ont été présentés, en présence du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le 18 janvier, ce même public a bénéficié d'une séquence de formation, coanimée par l'Amue et le CNRS, sur les outils communs de système d'information recherche et leurs apports en termes de pilotage et de gestion du laboratoire. Ces deux journées ont constitué un cadre privilégié de communication et d'échanges avec les destinataires de ces futurs outils.

Conférence "Comment protéger et diffuser au mieux les résultats de recherche ?"

Avec la conférence "Le potentiel scientifique et technique dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche : mesures de protection et mise à disposition du plus grand nombre, un défi difficile à

relever ?", l'Amue a traité des sujets peu souvent abordés. Cette conférence a permis de présenter la nouvelle réglementation relative à la protection du potentiel scientifique et technique (décret n° 2011-1425 du 2 novembre 2011) qui institue une catégorie particulière de zones protégées, les zones à régime restrictif (ZRR), afin d'écartier tout risque de captation ou de détournement du potentiel scientifique et technique. Cette présentation a aussi été l'occasion d'élargir le débat en abordant les questions du droit de la propriété intellectuelle (brevet, logiciel, droit d'auteur) et du contrat (accord de confidentialité, accord de transfert de matériel, contrat de recherche et développement...). Enfin, deux exemples de conservation et de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique ont été présentés : d'une part, le Centre de ressources biologiques marines (CRB) de Roscoff, partie prenante du projet européen EMBRC (European Marine Biological Resource Centre), et d'autre part la Mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain au Musée national des arts et métiers.

Laurent Wauquiez

Ministre ESR en 2012

Lors de la journée d'accueil des nouveaux directeurs d'unités de recherche du CNRS

« Je veux redonner de l'oxygène aux chercheurs. Ces dernières années, la lourdeur administrative a contraint excessivement le temps de la recherche. C'est pourquoi j'ai fait de ce chantier de simplification une priorité. »

AEF Dépêche n° 163758



Conférence "L'insertion professionnelle sous l'angle des entreprises"

La journée a réuni, le 20 mars 2012, 85 participants issus d'une cinquantaine d'établissements, regroupant essentiellement des acteurs du monde de l'insertion professionnelle et de grandes entreprises. Retransmise en direct sur le web par Canal C2, 80 connexions ont été enregistrées tout au long de la journée, portant ainsi à 165 le nombre d'acteurs intéressés par la thématique. L'objectif était de mettre en lumière des démarches de collaboration actives et efficaces entre l'université et le monde de l'entreprise. Et ce fut un succès : les évaluations font état de la qualité et de l'originalité des interventions, notamment celle d'une mini-entreprise présentée par les étudiantes qui la gèrent, ou les stages dating mis en place par l'université de Perpignan Via-Domitia et la Caisse d'Épargne Languedoc Roussillon. Les universités de Rennes 2, Littoral Côte d'Opale et leurs partenaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou d'Atout Jeunes ont mis en lumière des collaborations humaines et professionnelles porteuses d'optimisme. Veolia Environnement, la

Société Générale et IBM ont clôturé la journée sur les perspectives d'avenir et d'évolution efficaces de la collaboration entre universités et entreprises.

C'est en faisant un focus sur les initiatives et réalisations universités/entreprises, que les idées émergeront, que les dynamiques transverses aboutiront... Et c'est le rôle de l'Amue de les mettre en avant.

Journée des correspondants qualité

Regroupant plus de 90 acteurs de la qualité, la journée des référents qualité du 5 décembre 2012, organisée par la CPU et l'Amue, a donné l'impulsion pour la création du réseau RELIER (Réseau qualité enseignement supérieur et recherche). Pour répondre aux besoins d'échanges et d'information, RELIER, la CPU et l'Amue organiseront régulièrement des journées de travail thématiques couvrant aussi bien les problématiques techniques, méthodologiques que politiques et de gouvernance. Ces journées ont notamment permis d'élaborer le programme de formation et d'actions pour 2013.

Cycle "Enjeux des SI"

1^{ère} rencontre

126
personnes
étaient présentes
représentant

89
établissements

2^{ème} rencontre

71
personnes
représentant

56
établissements

Cycle de conférences sur l'enjeu des systèmes d'information

La première conférence, organisée par l'Amue, l'Assemblée des DSI (A-DSI) et le CSIESR, s'est tenue le 2 octobre 2012 et s'intitulait "Le SI décisionnel". Cette conférence a fait suite à un besoin constaté des établissements d'optimiser leur fonctionnement, de mieux piloter leurs activités et de contribuer à l'efficacité des processus de prise de décisions stratégiques et opérationnelles. La conjoncture économique actuelle renforce encore ce besoin. Pour ce faire, l'utilisation d'un vrai outil d'aide à la décision est un facteur clé de succès.

Cette conférence a débuté par une description de la cartographie des principales solutions du marché par Gartner group et des retours d'expérience sur les solutions des sociétés Oracle et Microsoft. Par la suite, le ministère de l'ESR a décrit le dispositif national de pilotage en lien avec les établissements. Tout au long de la journée, des organisations de l'ESR sont venues témoigner de la mise en place de SI décisionnels dans leurs organisations (CNRS projet Zento, IDEST Gouvernement de Catalogne), ainsi que l'Association des DGS qui a apporté son regard sur l'importance pour un établissement de posséder un SI décisionnel.

La clôture de la journée s'est effectuée par la présentation des actions prévues par l'Amue en matière de SI décisionnel.

La seconde conférence, organisée le 13 décembre 2012, s'est tenue sur le thème de "L'intégration de systèmes et référentiels".

Ces sujets, souvent considérés comme assez techniques, relèvent

de problématiques qui dépassent largement les seules directions des systèmes d'information. En effet, ils impliquent à la fois la gouvernance et les directions métiers des établissements. Concernant l'intégration de systèmes : le constat est que tant que les SI seront composés en briques, il y aura nécessité de faire de l'intégration pour assurer une cohérence de l'ensemble. Par ailleurs, les données transitant dans chaque brique du SI sont par définition hétérogènes et d'origines diverses. Cette diversité complexifie l'intégration et peut mettre en cause la cohérence des données, leur homogénéité et parfois leur unicité.

Le vrai enjeu est bien la nécessité d'avoir un SI interopérable respectant les normes d'échange, souple, évolutif à moindre coût et apte à fiabiliser et mettre les données en qualité.

Après une présentation des concepts liés à l'intégration des systèmes et aux référentiels de données, cette conférence a laissé la parole à des organisations confrontées à ce type de projet et à ses impacts et a permis un partage d'expérience entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle s'est terminée par une présentation de la stratégie de l'Amue en la matière (projet Prisme).

Le 8 juin 2012 s'est tenue une
web-conférence Siham

un nouveau format d'échanges plébiscité
+ simple d'accès
+ économique
+ d'échanges

L'année s'est achevée
sur un succès

Le Club-Utilisateurs Apogée 2012, placé sous le signe de l'ouverture, a réuni, aux côtés de la communauté des utilisateurs d'Apogée et de Rof, l'ensemble des acteurs de la formation et de la vie de l'étudiant, soit 160 personnes... le symbole du renouvellement en marche.

Conférences "Prévention de la santé, sécurité au travail et amélioration des conditions de travail au sein des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche"

Au cours de l'année 2012, l'Amue a organisé les deux premiers événements dédiés au débat sur la prévention, la santé et la sécurité, et l'amélioration des conditions de travail dans les établissements d'enseignement supérieur. L'Agence a, pour l'occasion, réuni en un même lieu la gouvernance des établissements, les ingénieurs de prévention, mais également les DRH et les médecins de prévention. Plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation.

Loin d'en dresser un tableau alarmiste et s'il ne fallait retenir qu'une seule

chose de ces échanges, ce serait que la politique de prévention, de santé et de sécurité évolue dans l'enseignement supérieur. Pour preuves, les nombreux dispositifs déjà en place dans les établissements et la professionnalisation des équipes en charge de ces problématiques.

Que l'on aborde la question des risques psychosociaux dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail ou la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels au sein des établissements de l'enseignement supérieur, les deux événements ont permis de mettre en exergue les dispositifs de prévention déjà existants au sein des établissements et leurs critères de réussite.

Top 3 des listes d'échanges 2012

aposites@listes.amue.fr

La liste d'échanges autour du logiciel Apogée (mise en place en 2000) : 548 abonnés pour 994 messages en 2012.

deve@listes.amue.fr :

Née en février 2012, cette liste est dédiée aux directrices et directeurs des services en charge de la formation et de la vie étudiante. Un an après sa mise en service, elle regroupe 205 abonnés qui se sont échangé plus de 1000 messages.

marches-publics@listes.amue.fr :

La liste d'échanges professionnels et d'information sur les marchés publics dans le contexte de l'enseignement supérieur réunit 610 abonnés ayant diffusé 617 messages en 2012.

Les nouveautés 2012

Mars 2012

rofsites@listes.amue.fr

Liste d'échanges pour les établissements utilisateurs du logiciel ROF (Références de l'Offre de Formation).

Décembre 2012

ges@listes.amue.fr

Liste d'échanges sur la conduite d'un bilan de gaz à effet de serre.

Décembre 2012

sifacsites@amue.fr

Liste d'échanges entre les utilisateurs de Sifac.

La parole à



Joyce Gabus

Consultante métier
formation - vie de l'étudiant

« La liste d'échanges de la communauté des responsables de la formation initiale, de la formation continue, de la vie étudiante, de l'orientation et de l'insertion professionnelle est née en février 2012. Les échanges, quotidiens, concernent aussi bien des questions réglementaires que des partages de pratiques et d'expériences (plus de 150 thématiques abordées). Cet espace permet tant la comparaison des pratiques que la possibilité de dégager, par la constitution d'une bibliothèque de références communes, celles qui s'imposent ou font consensus. Mais les débats sont parfois animés !

Les experts de l'Amue y interviennent uniquement en complément des échanges, notamment pour apporter des précisions issues de la jurisprudence.

On constate, au terme d'une année d'existence, que certaines problématiques sont récurrentes : l'occasion, pour les experts du DEM, d'identifier les thématiques qui pourraient faire l'objet de nouvelles formations métier ou de rédaction de guides dédiés. »



© Université de Rouen - Service Communication

Participation aux RUE

15-16 mars - Participation aux 5èmes Rencontres Universités Entreprises. Très grande fréquentation du stand CPU/Amue avec alternance de séquences de rencontres et de présentation des domaines d'activité de l'Amue.

En lien avec les réseaux

ONISEP

Le projet de lancement de la banque nationale de stage Onisep/MESR, avec le soutien de la CPU, de l'Amue, et de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), a pour objet le rapprochement entre les données présentes dans les systèmes d'information des universités et l'offre de formation publiée par l'Office. L'Amue représente les universités dans ce partenariat et veille à ce que le nouveau portail de l'ONISEP relatif

à la recherche de stages soit réalisé de la manière la plus simple et la plus économique.

RENATER

Un dialogue fructueux s'est également installé avec le réseau RENATER : une complémentarité est recherchée en matière de sécurité des systèmes d'information. Ces travaux sont facilités par le développement de la collaboration de l'Agence avec les organismes de recherche.

La centrale d'achats

Les achats sont dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche un poste de dépenses important et pour lequel des leviers peuvent être mis en place afin d'améliorer les performances économiques, notamment par le biais de la mutualisation.

L'Amue poursuit son action en ce domaine et la renforce par la création d'un pôle "Achats mutualisés" pour répondre aux besoins des établissements adhérents sur divers segments d'achats.

Accord cadre relatif à l'acquisition de matériel informatique (Matinfo 3)

En partenariat avec les organismes de recherche et RENATER, l'Amue a rejoint le groupement de commandes Matinfo 3 pour permettre à ses établissements adhérents de disposer des mêmes conditions techniques et tarifaires que les autres partenaires pour les postes informatiques fixes et portables, et les serveurs.

Accord cadre relatif à l'instrumentation scientifique

L'Amue s'est associée au CNRS pour la mise en place d'un accord cadre multi-attributaire et alloti pour l'acquisition d'instruments scientifiques. Il sera disponible au premier trimestre 2013 et couvrira le périmètre suivant :

- Lot n°1 : microscopie électronique et ionique
- Lot n°2 : microscopie à champ proche
- Lot n°3 : microscopie photonique
- Lot n°4 : spectrométrie RMN, IRM et RPE
- Lot n°5 : appareils de génération et/ou d'analyse de rayons X
- Lot n°6 : spectrométrie de masse
- Lot n°7 : spectroscopie vibrationnelle et de fluorescence
- Lot n° 8 : spectrométrie électronique et ionique (XPS, UPS, AES, HREELS, ISS)
- Lot n°9 : lasers impulsionnels
- Lot n°10 : appareils de mesure des propriétés magnétiques

- Lot n°11 : séquenceurs d'ADN haut débit
- Lot n°12 : cytomètres (analyseurs et trieurs de cellules)

Migration vers la plateforme des achats de l'État pour la dématérialisation des procédures de marchés et d'accords-cadres

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'Amue et près d'une centaine d'établissements adhérents ont migré vers la plateforme des achats de l'État (PLACE) pour lequel un silo "enseignement supérieur et recherche" a été créé pour la dématérialisation des procédures de marchés et accords-cadres. Jusqu'alors, l'Amue proposait à ses adhérents un accord-cadre conclu avec la société achatpublic.com. L'Amue prenait à sa charge un forfait annuel pour la dématérialisation des procédures adaptées, tandis que les frais de dématérialisation pour les procédures formalisées restaient à la charge des établissements.

Le passage à PLACE permet aux établissements de bénéficier gratuitement de la plateforme de dématérialisation, et l'État a pour objectif de développer autour de cet outil d'autres applications à destination des acheteurs des ministères et des opérateurs de l'État, comme, par exemple, un outil de rédaction des marchés.

Voyage au centre de l'Amue

Universités

Aix-Marseille Université - AMU
Université de Picardie Jules Verne - Amiens
Université d'Angers
Université des Antilles et de la Guyane
Université d'Artois
Université d'Avignon et des pays de Vaucluse
Université de Franche-Comté - Besançon
Université Bordeaux 1 - Sciences Technologies
Université Victor Segalen - Bordeaux 2
Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3
Université Montesquieu - Bordeaux IV
Université de Bretagne Occidentale - Brest
Université de Caen - Basse-Normandie
Université de Cergy-Pontoise
Université de Savoie - Chambéry
Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1
Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2
Université de Corse - Pascal Paoli
Université de Bourgogne - Dijon
Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO
Université d'Évry - Val d'Essonne
Université Joseph Fourier - Grenoble 1
Université Pierre Mendès France - Grenoble 2
Université Stendhal - Grenoble 3
Université de La Réunion
Université de La Rochelle
Université du Havre
Université du Maine - Le Mans Laval
Université des sciences et technologie de Lille - Lille 1
Université du droit et de la santé - Lille 2
Université Charles de Gaulle - Lille 3
Université de Limoges
Université de Bretagne-Sud
Université de Lorraine
Université Claude Bernard Lyon 1
Université Lumière - Lyon 2
Université Jean Moulin - Lyon 3
Université Paris Est - Marne-la-Vallée
Université de Montpellier 1
Université Montpellier II - Sciences et techniques du Languedoc
Université Paul Valéry - Montpellier III
Université de Haute Alsace - Mulhouse Colmar
Université de Nantes
Université de Nice Sophia Antipolis
Université de Nîmes - Unimes
Université de la Nouvelle Calédonie
Université d'Orléans
Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne
Université Panthéon Assas - Paris 2
Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III
Université Paris Sorbonne - Paris IV
Université René Descartes - Paris 5
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6
Université Paris 7 - Denis Diderot
Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis
Université de Paris Ouest Nanterre La Défense - Paris X
Université Paris-Sud 11
Université Paris XII - Val-de-Marne
Université Paris 13 - Paris-Nord

Université Paris-Dauphine
Université de Pau et des pays de l'Adour
Université de Perpignan - Via Domitia
Université de Poitiers
Université de la Polynésie française
Université de Reims Champagne Ardennes
Université de Rennes 1
Université Rennes 2 - Haute Bretagne
Université de Rouen
Université Jean Monnet Saint-Etienne
Université de Strasbourg
Université du Sud - Toulon Var
Université Toulouse 1 - Capitole
Université de Toulouse Le Mirail - Toulouse II
Université Paul Sabatier - Toulouse 3
Université François Rabelais - Tours
Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Universités de technologie

Université de Technologie de Belfort-Montbéliard
Université de Technologie de Compiègne
Université de Technologie de Troyes

Établissements

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES)
Centre international d'études pédagogiques (CIEP)
Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS)
École centrale Lille
École centrale Lyon
École centrale Marseille
École centrale Nantes
École nationale d'ingénieurs de Brest (ENIB)
École nationale d'ingénieurs de Metz (ENIM)
École nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE)
École nationale d'ingénieurs de Tarbes (ENIT)
École nationale d'ingénieurs du Val de Loire (ENIVL)
École normale supérieure (ENS)
École normale supérieure de Cachan (ENS)
École normale supérieure de Lyon (ENS)
École nationale supérieure des arts et industrie textiles (ENSAIT)
École nationale supérieure de céramique industrielle (ENSCI)
École nationale supérieure de chimie de Clermont Ferrand (ENSCCF)
École nationale supérieure de chimie de Lille (ENSCL)
École nationale supérieure de chimie de Montpellier (ENSCM)
École nationale supérieure de chimie de Paris (ENSCP)
École nationale supérieure de chimie de Rennes (ENSCR)
École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA)
École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ENSMA)

École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM)
École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIE)
École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges (ENSI Bourges)
École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSI Caen)
Institut d'études politiques de Lille (Sciences Po Lille)
Institut d'administration des entreprises de Paris (IAE)
Institut d'études politiques d'Aix en Provence (Sciences Po Aix)
Institut d'études politiques de Bordeaux (Sciences Po Bordeaux)
Institut d'études politiques de Grenoble (Sciences Po Grenoble)
Institut d'études politiques de Lyon (Sciences Po Lyon)
Institut d'études politiques de Rennes (Sciences Po Rennes)
Institut d'études politiques de Toulouse (Sciences Po Toulouse)
Institut français de mécanique avancée (IFMA)
Institut national polytechnique de Toulouse (INPT)
Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA Rennes)
Institut national des sciences appliquées de Rouen (INSA Rouen)
Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA Strasbourg)
Institut national des sciences appliquées de Toulouse (INSA Toulouse)
Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA)
Institut supérieur de mécanique de Paris (Supméca)
Observatoire de la Côte d'Azur
Grands établissements
Arts et Métiers ParisTech - École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM)
Collège de France
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
École centrale Paris
École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
École nationale des Chartes
École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)
École pratique des hautes études (EPHE)
Grenoble INP (ex INPG)
Institut national d'histoire de l'art (INHA)
Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)
Institut de physique du globe de Paris (IPGP)
Institut polytechnique de Bordeaux (IPB)
Muséum National d'Histoire Naturelle
Observatoire de Paris

PRES

PRES Université de Bordeaux
PRES Université européenne de Bretagne
PRES Clermont Université
PRES Université de Grenoble
PRES Limousin Poitou Charente
PRES Université de Lorraine
PRES Université de Lyon
PRES Université de Nantes Angers Le Mans
PRES Campus Condorcet
PRES Hésam - Hautes études - Sorbonne - Arts et métiers
PRES Université-Paris-Cité
PRES Université Paris-Est
PRES Université de Toulouse

Organismes de recherche

Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA)
Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
Institut de recherche pour le développement (IRD)
Observatoire des sciences et techniques (OST)
Établissements sous tutelle de l'agriculture
Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon)
Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro)
Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)
Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agrocampus Ouest)
École nationale de formation agronomique de Toulouse (ENFA)
École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation - Nantes-Atlantique (ONIRIS)
Établissements sous tutelle de la culture
École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG)
École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette (ENSPLV)
École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS)
Établissements sous tutelle de la défense
Institut supérieur d'aéronautique et de l'espace (ISAE)
Ecole Polytechnique
Établissement sous tutelle de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
École des ponts ParisTech (ENPC)
Établissement sous tutelle de l'éducation nationale
Centre national d'enseignement à distance (CNED)
Établissement sous tutelle de la santé
École des hautes études en santé publique (EHESP)
Association loi 1901
Supélec

Afin d'accompagner le plan stratégique, déployer le plan d'actions et répondre à ses nouveaux objectifs, l'organisation de l'Agence a été redéfinie selon trois axes : prendre en compte la transversalité, tant pour les systèmes d'information que pour les métiers, clarifier les responsabilités et créer les synergies indispensables à l'organisation en "mode projet".

Notre nouvelle organisation en est l'illustration :

Notre organisation au 1^{er} janvier 2012

Le président

Louis Vogel

Le directeur

Claude Ronceray

L'Agence est organisée en départements qui possèdent compétences et expertises pour répondre aux besoins spécifiques des établissements :

Le pôle de développement des relations avec les établissements, interlocuteur privilégié des adhérents et futurs adhérents

Le département édition et intégration (Dei) pilote la gamme de logiciels et favorise leur intégration

Le département services (Dser) accompagne les établissements dans les actions de professionnalisation et de conduite du changement

Le département des affaires générales (Dag) regroupe les fonctions supports de l'activité du groupement

Le pôle communication Amue/CPU, en charge de la communication et des sites web de l'Amue et de la CPU

Le service des ressources informatiques (SRI), en charge de la gestion des infrastructures informatique, réseau et sécurité

L'agence comptable, responsable de la comptabilité de la structure.

Notre organisation au 1^{er} novembre 2012

Le président

Louis Vogel

Le directeur

Claude Ronceray

Deux départements de production :

- département expertise métiers (principalement localisé à Paris)
- département construction SI (localisé à Montpellier)

Cinq pôles de services aux établissements :

- pôle veille (réglementaire et technologique)
- pôle formations (métiers et SI)
- pôle accompagnement et conduite du changement (intervenant en amont de l'implantation des logiciels)
- pôle support client SI et métier
- pôle achats mutualisés

Six services supports :

- développement de la relation établissements
- relations partenaires Europe et international
- communication (service commun avec la CPU)
- finances, ressources humaines et contrôle de gestion (interne)
- affaires juridiques et marchés publics (interne)
- ressources informatiques et logistique (interne)

Une agence comptable

Travailler à l'Amue

La réalisation du plan stratégique de l'Amue a supposé des recrutements en nombre, principalement en matière de système d'information. Le profil le plus recherché a été, et le restera pour les années 2013 et 2014, celui de consultant fonctionnel. Au sein d'une équipe projet, le ou la consultant(e) fonctionnel(le) élabore la solution logicielle, participe à son déploiement et à sa maintenance évolutive, et ce en collaboration avec les établissements adhérents de l'Amue qui sont partenaires du projet. Il ou elle connaît le domaine, en maîtrise les principes et les réalités, il accompagne et conseille les établissements pendant

la conception des logiciels. Le recrutement des consultants couvre les domaines recherche, intégration, décisionnel, scolarité, RH, finances, patrimoine, numérique... pour le site de Montpellier.

Participez à l'aventure de la mutualisation, agissez pour l'enseignement supérieur et la recherche au niveau national, partagez votre expérience acquise dans une université avec tous les autres établissements : venez travailler à l'Amue.

Contact : recrutements@amue.fr

La journée des personnels sur le thème de la qualité

Chaque année, durant une journée, l'Amue rassemble les personnels de ses deux sites pour une journée de

travail thématique. Cette année, afin de faciliter les échanges et fluidifier les partages, les personnels de la CPU étaient également conviés.

Le thème retenu cette année était la qualité, pour son actualité et sa transversalité. Des contenus théoriques, des cas concrets présentés par des personnels d'établissements et des membres de l'association QUARES (association des responsables qualité de l'enseignement supérieur), ont permis à l'ensemble des personnels d'appréhender ces concepts et d'anticiper la démarche qualité qui sera bientôt mise en place en interne à l'Amue.

L'expérimentation télétravail

Depuis la loi du 12 mars 2012, la possibilité de recourir au télétravail dans les administrations est ouverte. À l'Amue, ce sujet a été initié par le groupe "éco-citoyens" et a été proposé à titre d'expérimentation par la direction de l'Amue, en septembre 2012.

Un projet de convention cadre/règlement a été élaboré ainsi que des protocoles individuels précisant les conditions de mise en place du télétravail. Cette initiative novatrice concerne 10 agents, à hauteur d'une journée par semaine.

Un bilan d'étape a été établi après 4 mois de télétravail et le retour tant des télétravailleurs que de leurs supérieurs est, à ce jour, positif. Un retour de l'année d'expérimentation tracera les avantages et inconvénients rencontrés en vue d'améliorer le dispositif et d'étudier l'opportunité de son extension à un nombre plus grand d'agents.

Le conseil d'administration

Depuis le 19 mai 2011

Louis VOGEL,
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS ET PRÉSIDENT DE LA CPU
PRÉSIDENT DU CA DE L'AMUE

Représentant les universités

Sophie BÉJEAN,
PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Yvon BERLAND,
PRÉSIDENT D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ ET VICE-PRÉSIDENT DE LA CPU

Alain BRILLARD,
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE MULHOUSE-HAUTE-ALSACE

Anne FRAISSE,
PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY, MONTPELLIER III
ET VICE-PRÉSIDENTE DE LA CPU

Yves LECOINTE,
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

Christian LERMINIAUX,
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TROYES,
PRÉSIDENT DE LA CDEFI

Représentant les écoles françaises d'ingénieurs

Michel MUDRY,
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LA CDEFI

Représentant les secrétaires généraux des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

François PAQUIS,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DESCARTES,
PRÉSIDENT DE L'ASG

Bernard CONTAL,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS (SUPPLÉANT)

Représentant les agents comptables des universités

Georges VAYROU,
AGENT COMPTABLE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE,
PRÉSIDENT DE L'AAC

Jean-Gilles HOARAU,
AGENT COMPTABLE DE L'UNIVERSITÉ DENIS DIDEROT (SUPPLÉANT)

Représentant les services informatiques de l'enseignement supérieur et de la recherche

Thierry SIMONI,
RESPONSABLE DU PÔLE ORGANISATION DE LA DIRECTION DU SYSTÈME
D'INFORMATION (DSI) DE L'UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD – LYON I,
PRÉSIDENT DU CSIESR

Michel BAUDOUIN,
DIRECTEUR INFORMATIQUE L'UNIVERSITÉ DE NANTES (SUPPLÉANT)

Première année de comptabilité analytique

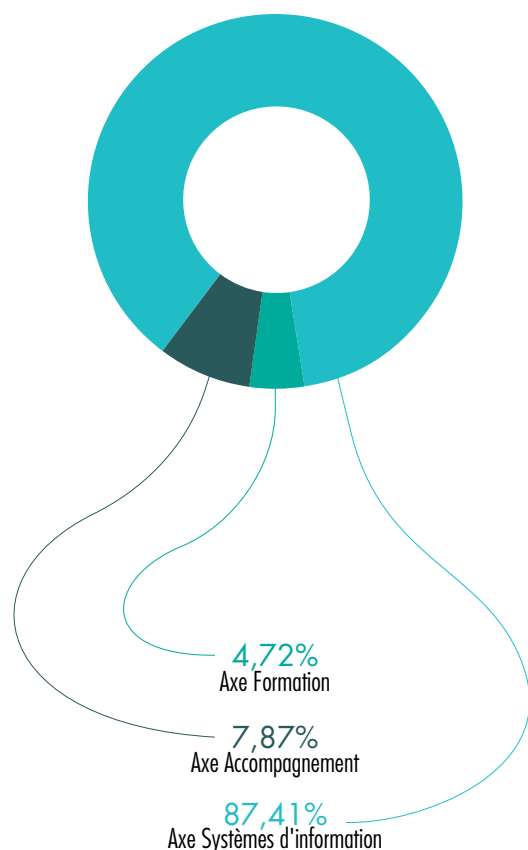
La mise en place pour la première année d'une comptabilité analytique a permis à l'Amue d'appréhender financièrement son activité sous l'angle des domaines et axes de son plan stratégique.

L'augmentation simultanée de la subvention et des ressources propres ont permis à l'Amue de lancer dès 2012 les nouvelles orientations de son plan stratégique.

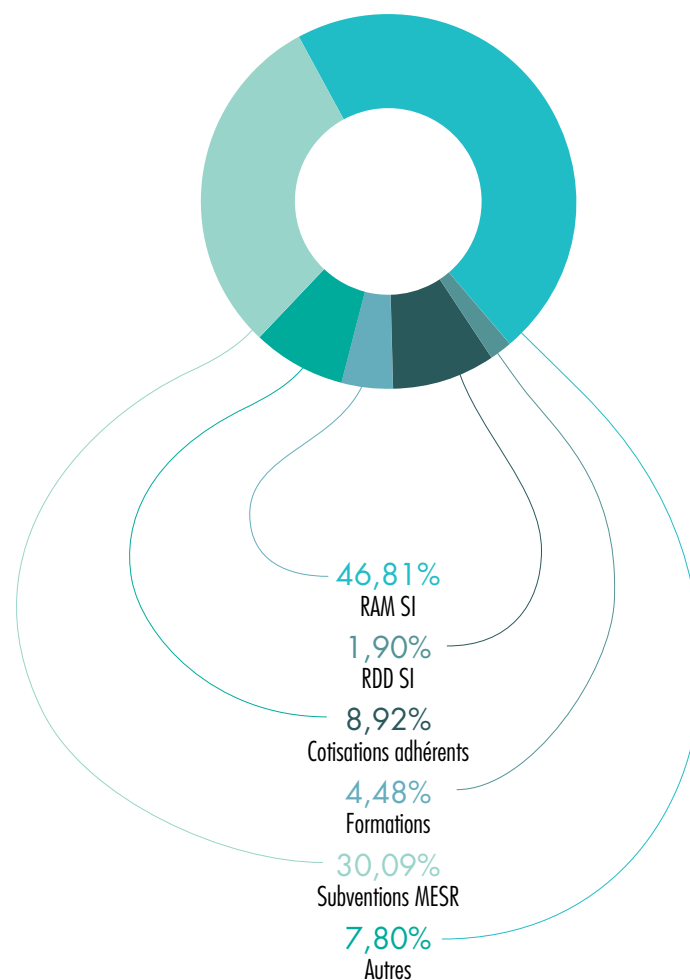
L'année 2012 a permis d'inscrire l'engagement de l'Amue vers sa nouvelle trajectoire :

- proposer une offre " Système d'information " plus complète : 87,5% des charges (21,6 M€) ;
- développer l'offre de formation destinée aux agents des établissements : 4,7% des charges (1,2 M€) ;
- accompagner les établissements dans leur recherche de performance : 7,8% des charges (1,9M€).

Répartition des charges



Répartition des recettes



Compte de résultat de l'exercice 2012

| C H A R G E S | | | P R O D U I T S | | |
|-------------------------------------|----------------------|----------------------|---------------------------------|----------------------|----------------------|
| | Exercice 2012 | Exercice 2011 | | Exercice 2012 | Exercice 2011 |
| Achats et services extérieurs | 16 828 484,61 | 16 678 600,85 | Montant net du chiffre affaires | 19 078 558,85 | 12 549 441,76 |
| Autres charges d'exploitation | 10 034 537,68 | 10 469 701,79 | Production stockée | 419 457,30 | 836 145,04 |
| Total charges d'exploitation | 26 863 022,29 | 27 148 302,64 | Subventions | 7 853 000,00 | 10 000 000,00 |
| Charges financières | 0,00 | 92,48 | Autres produits d'exploitation | 568 225,78 | 427 910,61 |
| Charges exceptionnelles | 0,00 | 1 627,55 | Produits financiers | 54 922,35 | 92 356,56 |
| | | | Produits exceptionnels | 136 378,20 | 8 697,15 |
| Solde créditeur BÉNÉFICE | 1 247 520,19 | | Solde débiteur PERTE | | 3 235 471,55 |
| TOTAL | 26 863 022,29 | 27 150 022,67 | TOTAL | 28 110 542,48 | 23 914 551,12 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 28 110 542,48 | 27 150 022,67 | TOTAL GÉNÉRAL | 28 110 542,48 | 27 150 022,67 |

Bilan de l'exercice 2012

| A C T I F | | | | | P A S S I F | | |
|--|----------------------|------------------------------|----------------------|----------------------|---|----------------------|----------------------|
| | Exercice 2012 | | | Exercice 2011 | Exercice 2012 | | Exercice 2011 |
| | BRUT | amortissements et provisions | NET | | | | |
| Immobilisations incorporelles | 34 910 931,49 | 32 282 027,22 | 2 628 904,27 | 2 872 338,11 | Dotation | 39 030,78 | 39 030,78 |
| Immobilisations corporelles | 6 606 687,09 | 5 923 888,24 | 682 798,85 | 605 889,01 | Autres réserves | 13 438 085,90 | 16 673 557,45 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 16 007,52 | 0,00 | 16 007,52 | 16 007,52 | Résultat net de l'exercice | 1 247 520,19 | -3 235 471,55 |
| Autres créances immobilisées | 537 711,37 | 0,00 | 537 711,37 | 403 955,24 | Subvention d'investissement | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ | 42 071 337,47 | 38 205 915,46 | 3 865 422,01 | 3 898 189,88 | TOTAL CAPITAUX PROPRES | 14 724 636,87 | 13 477 116,68 |
| | | | | | Provisions pour risques et charges | 1 112 953,33 | 1 452 873,81 |
| Créances d'exploitation | 3 589 582,56 | 47 485,92 | 3 542 096,64 | 1 436 882,28 | Dettes financières | 0,00 | 0,00 |
| Avances et acomptes versés | 925 074,40 | 0,00 | 925 074,40 | 1 977 981,64 | Comptes de liaison | 83 315,55 | 83 315,55 |
| Autres créances d'exploitation | 503,88 | 0,00 | 503,88 | 1 245,52 | Dettes sur achats ou prestations de services | 5 242 896,25 | 4 549 561,67 |
| Créances diverses (dont fiscales) | 1 285 245,35 | 0,00 | 1 285 245,35 | 1 781 037,49 | Dettes fiscales d'exploitation et dettes sociales | 29 704,20 | 544,81 |
| Disponibilités | 11 888 453,36 | 0,00 | 11 888 453,36 | 10 013 874,54 | Autres dettes d'exploitation | 1 801,02 | 253,04 |
| Charges constatées d'avance | 375 119,65 | 0,00 | 375 119,65 | 460 454,21 | Comptes d'affectation provisoire | 686 608,07 | 6 000,00 |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT | 18 063 979,20 | 47 485,92 | 18 016 493,28 | 15 671 475,68 | TOTAL DETTES | 6 044 325,09 | 4 639 675,07 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 60 135 316,67 | 38 253 401,38 | 21 881 915,29 | 19 569 665,56 | TOTAL GÉNÉRAL | 21 881 915,29 | 19 569 665,56 |

